



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Vous avez rendez-vous à l'Unité Départementale de la Haute-Loire Direccte Auvergne-Rhône-Alpes située 4 avenue du Général de Gaulle au Puy-en-Velay.

Il vous est demandé :

- d'annuler le rendez-vous si vous présentez quelque symptôme que ce soit de maladie ou température ;
- d'être ponctuel (ni en avance, ni en retard). Les fauteuils d'attentes sont condamnés ;
- de ne pas venir accompagné, sauf nécessité impérieuse ;
- de sonner à l'interphone situé à côté du portillon bleu à votre arrivée ;
- de vous laver les mains avec le gel hydroalcoolique situé dans le sas d'entrée du bâtiment ;
- de porter obligatoirement un masque dans l'enceinte du bâtiment et durant tout l'entretien (il ne sera pas fourni);
- d'amener vos propres stylos et feuilles de papier et de reporter à votre arrivée sur la fiche d'accueil votre identité

La réception du public sur rendez-vous ne pourra reprendre qu'avec votre pleine acceptation de ces modalités. Ainsi, l'entretien n'aura pas lieu en cas de non respect de ces consignes de sécurité.

Avec nos remerciements

UD DIRECCTE 43.